

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cette fiche de données de sécurité.

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 04-avr.-2024 Date de révision 04-avr.-2024 Numéro de révision 1

# 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Fluroxypyr 333 EC

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 35125

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation\_

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

# 2. Identification des dangers

#### Classification

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage



# Danger

## Mentions de danger

Liquide combustible

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

# Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

# Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

# Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif par inhalation. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acéta te de méthylheptyle	81406-37-3	40 - 50	-	
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	10 - 20	-	

1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10 - 20	-	
Huile de ricin, éthoxylée	61791-12-6	5 - 10	-	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	5 - 10	-	
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	3 - 5	-	
Éthoxylates de tristyrylphénol	99734-09-5	1 - 5	-	

# 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate

est requise.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la Inhalation

> respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème

pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et Contact avec la peau

toutes les chaussures contaminés.

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS Ingestion

ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Effets d'une exposition Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies

congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Consulter la section 11 pour des données

toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique

à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Numéro de FS UL-GCS-276 Page 3/11

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. Moyens d'extinction inappropriés

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun. Oui.

et précautions spéciales pour les

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

pompiers

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

> individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit

déversé. S'assurer une ventilation adéquate.

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. **Autres renseignements** 

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiquer Méthodes de confinement

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière Méthodes de nettoyage

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements

et les chaussures contaminés.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la Conditions d'entreposage

chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée

des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
1-méthyl-2-pyrrolidone	-	-	TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	-
872-50-4			-	

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
1-méthyl-2-pyrrolidone				TWA: 100 ppm
				TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>
				STEL: 125 ppm
				STEL: 500 mg/m <sup>3</sup>

# Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches** 

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Jaune clair, liquide transparent

État physique Liquide Jaune clair Couleur Odeur Aromatique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

5.07

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Hq

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair 60.5 °C / 140.90 °F

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité Pression de vapeur

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative

Densité relative 1.071 g/mL Solubilité dans l'eau

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

@ 20 °C Viscosité dynamique 22.4 - 23.4 mPas

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV Aucun renseignement disponible Masse volumique du liquide Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

# 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Aucun dans des conditions normales de traitement. Risques de réactions dangereuses

Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles. Conditions à éviter

Matières incompatibles Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx), Chlorure

d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène. dangereux

# 11. Données toxicologiques

## Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un

contact avec les yeux peut causer une irritation.

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Contact avec la peau

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut être nocif

par contact cutané.

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif

en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

DL50 par voie orale> 2,000mg/kg (rat)DL50 par voie cutanée> 2,000mg/kg (rat)

CL50 par inhalation > 5.93 mg/l (rat, 4 h) (poussière/brouillard)

# Renseignements sur les

composants

Composants			
Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro -2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle 81406-37-3	= 3162 mg/kg (Rat)	-	-
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 4688 mg/m³ (Vapor) 4h
1-méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
Huile de ricin, éthoxylée 61791-12-6	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	= 8400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 3400 ppm (Rat) 4 h
Dodécylbenzènesulfonate de calcium 26264-06-2	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sur la base de données d'essais: non irritant.

Conscion Catamoon material	Out of the control of		
Renseignements sur le produ	uit		
Méthode	OCDE Essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau		
Espèces	Lapin		
Voie d'exposition	Par voie cutanée		
Résultats	non irritant		

**Lésions oculaires graves/irritation** Sur la base de données d'essais: non irritant. **oculaire** 

Renseignements sur le produit		
Méthode	OCDE Essai nº 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	
Espèces	Rat	
Voie d'exposition	Œil	
Résultats	non irritant	

Sensibilisation respiratoire ou Sur la base de données d'essais: Non sensibilisant.

cutanée

Renseignements sur le produit		
Méthode	OCDE Essai n° 406 : Sensibilisation de la peau	
Espèces	Cobaye	
Voie d'exposition	Par voie cutanée	
Résultats	Pas un sensibilisant cutané	

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la

fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Solvant naphta aromatique lourd	-	LC50: =19mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h,
(pétrole)		Pimephales promelas)		Daphnia magna)
64742-94-5		LC50: =2.34mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =1740mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =45mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =41mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
1-méthyl-2-pyrrolidone	EC50: >500mg/L (72h,	LC50: =832mg/L (96h,	-	EC50: =4897mg/L (48h,
872-50-4	Desmodesmus	Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
	subspicatus)	LC50: =1072mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =1400mg/L (96h,		
		Poecilia reticulata)		
Huile de ricin, éthoxylée	-	LC50: >45mg/L (96h,	-	-
61791-12-6		Danio rerio)		
Solvant naphta aromatique léger	-	LC50: =9.22mg/L (96h,	-	EC50: =6.14mg/L (48h,
(pétrole)		Oncorhynchus mykiss)		Daphnia magna)
64742-95-6				' '
Dodécylbenzènesulfonate de	-	LC50: =10.8mg/L (96h,	-	-
calcium		Oncorhynchus mykiss)		
26264-06-2				

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

# **Bioaccumulation**

## Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	6.5
1-méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
Huile de ricin, éthoxylée 61791-12-6	4.297

Mobilité Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

## Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides. Emballage contaminé

# 14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IATA

O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle, Solvant naphta

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

aromatique lourd (pétrole

UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. Désignation

(O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle, Solvant naphta

MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

aromatique lourd (pétrole), 9, III

Dispositions particulières

A97, A158, A197

Code ERG

9L

9

**IMDG** 

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de

N.S.A.

transport de l'ONU Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage Ш Polluant marin

Polluant marin

O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle, Solvant naphta

aromatique lourd (pétrole

UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, Désignation

LIQUIDES, N.S.A. (O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle,

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), 9, III, Polluant marin

Numéro de FS UL-GCS-276

Dispositions particulières 274, 335, 969 EmS-N° F-A S-F

# 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

# 16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers - HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT: Toxicité pour certains organes

cibles

ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale 50

DL50: Dose létale 50

#### Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk\* Désignation de la peau

\*\* Désignation de danger + Sensibilisants

## Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 04-avr.-2024

Date de révision 04-avr.-2024

Note de révision Libération initiale.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique